

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 106 (1980)
Heft: 2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lequel le bec verseur est remplacé par une douche amovible à tirage. Ce dispositif répond de façon idéale aux désirs variés des utilisateurs, si bien que son montage se pratique non seulement sur les éviers, mais sur bien d'autres postes de puisage où l'on se contentait jusqu'ici d'un col de cygne tournant ou encore d'un brise-jet flexible.

La poignée de la douche amovible à tirage avec son inverseur jet/douche dans une main, le mélangeur monocommande « Neptune » dans l'autre, on peut régler et diriger l'aspersion comme on veut, où l'on veut, à la température qu'on désire, sans gaspillage. C'est mettre en pratique les règles de l'économie d'énergie de la façon la plus pertinente.

Pour certaines catégories d'utilisateurs, en particulier dans l'artisanat et l'industrie, lorsque les objets à laver sont tenus à deux mains, il est avantageux de combiner la douche amovible à tirage avec une commande à distance « Contatron » qui enclenche et déclenche sous le pied ou par appui du corps le débit pré-régulé en force et en température.

Comment parer à l'escalade continue du prix de l'énergie électrique

L'industrie et le commerce modernes reviennent à la sagesse de grand-mère. Car grand-mère actionnait toujours à temps l'interrupteur pour économiser l'électricité.

Mais ce que grand-mère faisait à la main, ce sont maintenant les appareils électroniques de commande d'éclairage *Luxstat* qui s'en occupent... mais encore mieux et plus exactement. Ces appareils électroniques de commande d'éclairage sont très simples, puisqu'ils sont équipés d'un photocapteur qui mesure constamment la luminosité de la pièce. Si la lumière naturelle devient plus intense, la puissance des lampes à fluorescence ou à incandescence est ainsi automatiquement baissée, afin que l'intensité d'éclairage de la place de travail reste constante.

Comme les yeux se fatiguent moins si l'intensité de l'éclairage reste constante, l'utilisation des appareils électroniques de commande d'éclairage est possible dans tous les domaines de l'industrie et du commerce, partout où la lumière naturelle est nécessaire à l'éclairage.

Les appareils de réglage *Luxstat* peuvent être montés dans des éclairages déjà en service (avec ou sans starter), sans frais supplémentaires d'installation ou être prévus pour de nouveaux éclairages. On peut considérer que l'amortissement de l'investissement dans les appareils *Luxstat* se fait en un à trois ans. En effectuant des mesures d'intensité lumineuse, nos spécialistes pourront indiquer, avec une précision de 95 %, les économies d'énergie qui pourraient être réalisées avec *Luxstat* dans chaque cas.

Comme diverses mesures le confirment, les économies annuelles d'énergie électrique réalisées grâce à une exploitation judicieuse de la lumière naturelle se montent de 300 à 3000 francs par appareil.

Avec ces appareils de réglage automatique, la lumière artificielle est utilisée pour remplacer la lumière naturelle manquante de façon optimale.

Everlite SA
Case 21
CH 4657 Dulliken

Vie de la SIA

Les problèmes juridiques liés à la propriété du sol

Lausanne, 20 février 1980

Ce cours de recyclage, organisé avec la collaboration de la Société vaudoise des ingénieurs géomètres et du génie rural, permettra à tous ceux, ingénieurs, architectes et à leurs collaborateurs, dont l'activité est liée à la propriété du sol, de mettre à jour leurs connaissances concernant les problèmes juridiques qu'ils sont appelés à résoudre.

Il aura lieu le mercredi 20 février 1980, de 9 h. à 17 h., à l'EPFL, avenue de Cour 33, Lausanne.

Thèmes

- Rappel de la législation suisse.
- Servitudes et charges foncières; droit de voisinage; mitoyenneté.
- L'eau et le registre foncier.
- L'expropriation: procédures cantonale (VD) et fédérale; conduite d'une procédure complète.
- Les remaniements parcellaires: problèmes de procédure, en général, dans les zones à bâtir.
- Réseaux de canalisations: conduite des procédures.
- Les documents établis dans un bureau technique: propriété, responsabilité, reproduction.

Ces thèmes seront abordés de la manière la plus concrète possible et centrés sur les cas pratiques. Une large place sera réservée aux questions et à la discussion. Les conférenciers sont: M. C. Besson, juriste, directeur du



Documentation générale

Voir page 12 des annonces.

Cadastre, Lausanne; M^e A. Bonnard, avocat, Lausanne; M^e G. Derron, avocat, professeur EPFL, Lausanne; M^e P.-A. Tâche, avocat, Lausanne. Des bulletins d'inscription sont disponibles au secrétariat de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, case postale 944, 1001 Lausanne (téléphone (021) 36 34 21).

Formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes
Commission romande SIA A3E2LR
GEP - EPFL - EAUG - SVIGGR - ASRO

EPFL

Conférence

Modèle mathématique de la circulation verticale induite par la marée dans l'estuaire du Saint-Laurent

Cette conférence sera présentée par M. C. de Grandpré, Université du Québec, Rimouski, Canada, à la Salle de séminaire du Laboratoire d'hydraulique, à l'EPFL-Ecublens (département de génie civil), le 29 janvier 1980, à 16 h.

Divers

Le nouveau Centre de l'habitat d'Etoy

La maison Pfister a donné ici une forme concrète à sa conception de l'ameublement conçu comme un tout harmonieux. Sur une superficie de 25 000 m², on y trouve donc tout ce qu'il faut pour créer un intérieur absolument personnel. L'offre extrêmement riche s'étend des meubles de tous les styles aux tissus de décoration, sans oublier les appareils de radio et de télévision, l'électroménager et l'outillage nécessaire pour bricoler ou jardiner. Sous le même toit se trouve un café-restaurant où l'on se reposera avec plaisir.

Avry-Centre près de Fribourg, sortie de l'autoroute N 12 Martran FR.

Bienne, place du Marché-Neuf, Neumarktplatz.

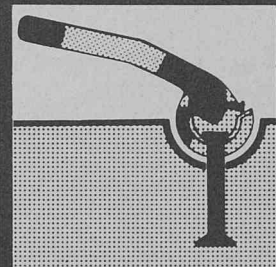
Delémont, rue des Moulins 12.

Etoy, Centre de l'habitat, entre Rolle et Morges, sortie de l'autoroute N 1, Aubonne / Allaman.

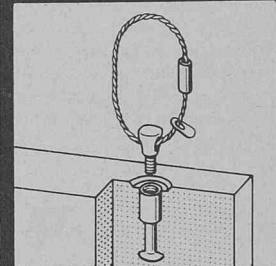
Genève, Servette 53 + 44.

Lausanne, Riponne.

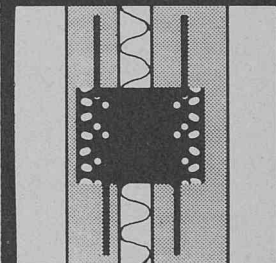
Neuchâtel, Terreaux 7.



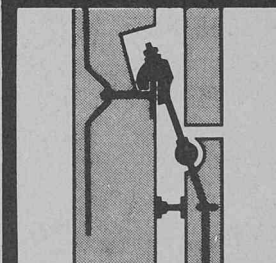
Ancres de transport à tête sphérique



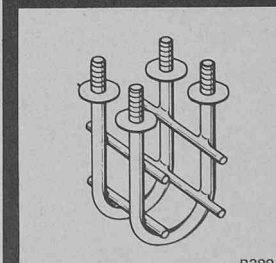
Ancre à double



Cylindres de liaison



Attaches pour panneaux de parement



Incorporés métalliques



RISS AG

Eisenwarenfabrik
8108 Dällikon-Zürich
Telefon 01/844 11 22

● système de liaison
● pour le transport d'éléments préfabriqués
● incorporés
● système de liaison
● pour le transport d'éléments préfabriqués